

D2.7 – Appel à manifestation d’intérêt pour les entreprises numériques

DIGITOUR - Stimuler le secteur du tourisme en Europe grâce aux outils numériques et l’innovation

<p>QUOI</p>	<p>Cet appel à manifestation d’intérêt est lancé pour identifier les entreprises et structures intéressées afin de proposer leurs solutions à l’écosystème touristique. Cet appel à manifestation d’intérêt sert à référencer les entreprises du numérique sur la plateforme B2B du site DIGITOUR. Les entreprises et structures du numérique peuvent s’inscrire jusqu’au 16 octobre. Cet appel à manifestation d’intérêt est ouvert à toute entité juridique basée dans un État membre de l’UE ou un pays tiers participant au programme COSME.</p>
<p>QUAND</p>	<p>Du 26 septembre 2022 (12h) au 16 octobre (23h59)</p>
<p>QUI</p>	<p>Cet appel concerne les entreprises et structures qui proposent une innovation ou un panel de solutions technologiques qui pourraient être appliquées à l’écosystème du tourisme, y compris dans les domaines d’activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Internet des objets (IoT) • Réalité augmentée et réalité virtuelle • Planification des ressources d’entreprise (ERP) • Gestion de la relation client (CRM) • Plateformes de réservation • Publicité numérique • Constructeurs de sites Web • Géolocalisation • Vérification de l’identité numérique

Consortium members



	<ul style="list-style-type: none"> • Service de stockage basé sur le cloud • Conciergerie numérique <p>Peuvent répondre à cet appel toutes les entreprises et structures intéressées par le projet, quel que soit leur taille, basées dans un État membre de l'UE ou un pays tiers participant au programme COSME.</p> <p>Les entreprises et structures seront considérées comme éligibles à DIGITOUR si elles respectent TOUTES les règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'a pas été déclaré en faillite ou n'a pas engagé de procédure de faillite. • N'a aucune condamnation pour comportement frauduleux, autres irrégularités financières, pratiques commerciales contraires à l'éthique ou illégales. • N'est pas en liquidation judiciaire ou une entreprise en difficulté conformément au règlement de la Commission no 651/2014 art. 2.18.
<p>POURQUOI</p>	<p>C'est l'occasion d'être référencé dans la liste des professionnels du numérique. En participant à l'appel à manifestation d'intérêt, vous ferez partie d'une liste de fournisseurs qui soutiennent les entreprises touristiques dans des projets innovants et digitaux. Le projet DIGITOUR mettra à disposition 2 types de chèques : le chèque n°1 de 1 000,00 € (TVA incluse) et le chèque n°2 de 20 000,00 € (TVA incluse) pour réaliser ces projets.</p>
<p>COMMENT</p>	<p>Les entreprises et structures qui souhaitent collaborer avec des PME du tourisme dans les domaines présentés précédemment peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription sur la plateforme B2B du projet https://digitour-project.eu/application-form-service-providers/.</p> <p>L'inscription peut se faire par voie électronique jusqu'au 16 octobre 2022.</p> <p>Les informations publiées seront examinées par le consortium DIGITOUR et les entreprises et structures qui s'inscrivent pourront être contactées pour un suivi.</p>

Consortium members



POUR TOUS LES DÉTAILS ET SPÉCIFICATIONS CONCERNANT CET APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT, VEUILLEZ CONSULTER LE DOCUMENT OFFICIEL CI-JOINT

Protection des données personnelles

Si le traitement de votre candidature implique l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel, ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 2018/1725 relatif à la protection des personnes physiques et à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires. Sauf indication contraire, votre réponse à cet appel et toutes les données personnelles demandées, sont nécessaires aux fins du projet.

Consortium members

